

SNCS-HEBDO 09 n°24

23 décembre 2009

LE CNRS doit être dirigé par un scientifique reconnu

Le gouvernement a imposé en juin dernier une modification du décret qui régit le CNRS. Le nouveau décret supprime notamment la mission d'évaluation de l'organisme, remplace les Départements scientifiques par les Instituts, et fusionne les missions de Présidence et de Direction générale, mettant ainsi en place un PDG. Les mandats de la Présidente et du Directeur général viennent à expiration début janvier 2010. Et le nom de l'ex-PDG de Thales, Denis Ranque, a été avancé (puis retiré) par certains média comme futur PDG du CNRS. Au delà des problèmes de personne, nous ne pouvons admettre qu'un chef d'entreprise sans aucune expérience de la recherche puisse prendre la direction d'un organisme de recherche.

Patrick MONFORT, Secrétaire général du SNCS-FSU

De puis sa création, le CNRS a toujours eu à sa direction des scientifiques reconnus par la communauté scientifique française et internationale. La nomination d'un scientifique a toujours été cohérente avec une gestion de l'organisme certes impulsée par une politique scientifique, tracée, dans ses grandes lignes, par le gouvernement et la représentation nationale, mais dont les orientations s'appuient sur les conseils scientifiques internes de l'établissement, c'est-à-dire sur les chercheurs eux-mêmes, qui sont les seuls capables de définir les axes de progrès de la recherche.

La mise en place d'un PDG à la direction de l'organisme manifeste un changement important. Le PDG sera dorénavant entouré de Directeurs généraux délégués (DGD), incluant l'ancien poste de secrétaire général. Des postes aussi nouveaux et importants ne doivent être pourvus qu'avec le plus grand soin et dans la concertation. Ce n'est pas l'impression que donne le départ précipité du secrétaire général, début décembre, ni l'appel à candidature pour un DGD « aux ressources » qui vient d'être publié par le CNRS. Denis Ranque, ex-PDG de Thales, nommé au Conseil d'administration du CNRS le 1er décembre, a été chargé de présider le comité de pré-sélection des candidats. Le journal Le Monde (18 décembre) indiquait logiquement une forte présomption de sa nomination comme PDG. A lui de choisir son

futur bras droit en charge des « ressources », joli mot pour les personnels !

Avec une telle hypothèse, on était loin du schéma normal d'un organisme de recherche dirigé par un scientifique, qui s'appuie avec pertinence sur des conseils scientifiques et sur ses collègues chargés de diriger les grandes disciplines à la direction des Instituts. Le journal Le Figaro (19 décembre) indique que l'hypothèse D. Ranque serait aujourd'hui écartée.

Avoir envisagé la nomination d'un PDG n'ayant jamais publié le moindre travail scientifique à la tête du CNRS n'en demeure pas moins révélateur de l'orientation voulue par le gouvernement. Il veut gérer le CNRS comme une entreprise de production, notamment en y introduisant les méthodes de management développées dans les entreprises ces 20 dernières années, et ce malgré toute la nocivité dont elles ont fait preuve chez Orange / France Telecom.

Non seulement une telle nomination orienterait la recherche du CNRS dans une impasse, mais elle ne pourrait que déclencher un climat conflictuel entre les scientifiques et une direction non légitime. Nous préférons croire que le ministère n'ira pas jusqu'à une telle provocation. Dans le cas contraire, le SNCS et la communauté scientifique sauront réagir à une telle dégradation managériale de la recherche publique.